

Michel SORDI

Député du Haut-Rhin
Maire de Cernay

Cernay, le 5 mars 2008

Monsieur Nicolas SARKOZY

Président de la République

Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

Références: 03/08/TL/01/

Objet : BA 132

Monsieur le Président de la République,

Nous, parlementaires alsaciens de la Majorité Présidentielle, souhaiterions attirer votre attention sur le devenir de la Base Aérienne 132 de COLMAR-MEYENHEIM dans le cadre de l'élaboration du Livre Blanc de la Défense.

Nos collègues Francis HILLMEYER, Député-Maire de PFASTATT, et Michel SORDI, Député-Maire de CERNAY, ont rencontré Monsieur Hervé MORIN, Ministre de la Défense, au courant du mois de décembre 2007 afin d'évoquer avec lui ce dossier et lui faire part de la position unanime des acteurs locaux concernés.

Lors de cette rencontre ils ont défendu le maintien du site en lui expliquant les atouts de cette base située au « cœur de l'Europe de la Défense », son histoire mais aussi la possibilité d'y accueillir, au besoin, une plate-forme militaire multimodale.

Le 9 janvier 2008 nous nous sommes rassemblés à l'initiative de notre collègue Eric STRAUMANN, Député-Maire de HOUSSEN, afin d'adopter une position commune.

Nous avons approuvé à l'unanimité les démarches entreprises par nos collègues.

Le samedi 2 février 2008 nous avons reçu le soutien de Monsieur Jean-Marie BOCKEL, Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie et Maire de MULHOUSE, lors de sa rencontre avec les maires concernés par la BA 132 qui ont, à leur tour, réaffirmé à l'unanimité leur souhait de voir le site maintenu.

Nous vous adressons ci-joint une note présentant lesdits atouts de la Base Aérienne 132 de COLMAR-MEYENHEIM.

Lors du Conseil des Ministres décentralisés à STRABOURG, au mois de septembre 2007 vous aviez annoncé que « la Défense Nationale n'est pas un outil d'aménagement du territoire » mais que pour autant « [vous veillerez] à ce qu'une même circonscription ne soit pas impactée par toutes les réformes ».


Or nous nous devons de vous signaler que la 7e circonscription du Haut-Rhin (dans le ressort de laquelle se situe la Base Aérienne 132) a été durement touchée par la crise économique (entre 2004 et 2006 : plus de 1.000 emplois perdus d'où la mise en place d'une cellule de revitalisation pilotée par l'Etat) et par les fermetures d'administrations (Bureau des douanes, maternité, bureaux de Postes, fermeture envisagée des Prud'hommes).

Pour toutes ces raisons le devenir de la BA 132 revêt un caractère hautement symbolique en plus du poids économique et social avéré.

Monsieur le Président de la République nous comptons **sur votre soutien dans ce dossier essentiel** pour notre Région.

L'engagement unanime des élus locaux, celui des parlementaires alsaciens et de notre Ministre alsacien, Maire de MULHOUSE, sont autant d'éléments prouvant notre attachement et notre détermination à obtenir le maintien de la base.

Comptant sur votre compréhension et vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce dossier crucial pour tout le département du Haut-Rhin et au-delà pour toute la Région, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre haute considération.



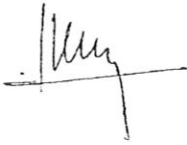
Eric STRAUMANN



Jean-Louis CHRIST




Jean-Luc REITZER



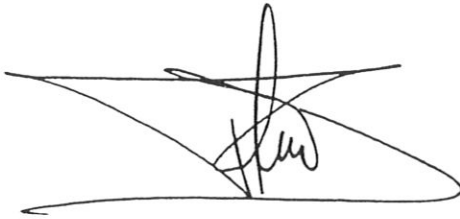
Jean UEBERSCHLAG



Arlette GROSSKOST



Francis HILLMEYER



Michel SORDI



Catherine TROENDLE



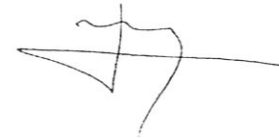
Hubert HAENEL



Jean-Philippe MAURER



André SCHNEIDER



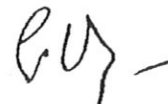
Yves BUR



Antoine HERTH



Alain FERRY



Emile BLESSIG



Frédéric REISS



François LOOS